

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC
Place Bonaventure
portail Sud-Est 800
rue de La Gauchetière Ouest
Montreal
Quebec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
New Bridge for the St. Lawrence/Nouveau pont pour le
Saint-Laurent
11th Floor
800 René-Lévesque Boulevard West
Montréal
Quebec
H3B 1X9

Title - Sujet NBSLC	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8010-140002/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client T8010-140002	Date 2014-04-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$NB-001-64871	
File No. - N° de dossier nb001.T8010-140002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong, Lisa	Buyer Id - Id de l'acheteur nb001
Telephone No. - N° de téléphone () - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

T8010-140002/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

nb001

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T8010-140002

File No. - N° du dossier

nb001T8010-140002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Volontairement laissé en blanc.

ADDENDA 006

DEMANDE DE QUALIFICATION (DDQ)

**POUR LE PROJET DE CORRIDOR DU NOUVEAU PONT POUR
LE SAINT-LAURENT (NPSL)**

POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

LE PRÉSENT ADDENDA VISE À APPLIQUER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

1. dans l'annexe C – Critères d'évaluation notés, Critère 7-1, Critères d'évaluation

Supprimer :

La Réponse sera évaluée en fonction de la mesure dans laquelle chaque projet est réputé comparable au Projet pour ce qui est de la portée, de la complexité, des composantes et de l'échéancier de livraison et dans laquelle il est démontré que les sous-critères établis sont remplis. La Réponse sera également évaluée en fonction de la mesure dans laquelle les projets présentés répondent collectivement à l'ensemble des sous-critères suivants :

1. conception, modernisation, installation et exploitation d'un système de péage à accès libre entièrement électronique;
2. intégration de considérations liées à l'exploitation des systèmes de péage dans la conception, la construction et la réfection à long terme;
3. élaboration de solutions novatrices à valeur ajoutée pour l'exploitation des systèmes de péage, y compris l'interopérabilité des systèmes de péage à l'échelle régionale et continentale;
4. gestion des intervenants et des usagers et communication avec ceux-ci relativement à l'exploitation des systèmes de péage et à la perception des droits de péage.

Au moins un des deux projets devrait être comparable au corridor existant au chapitre du degré d'utilisation et du nombre de voies de circulation.

Les deux projets présentés doivent avoir été exécutés par le Membre principal de l'Équipe du Répondant responsable de l'exploitation et de l'entretien des systèmes de péage.

Le Répondant doit avoir fourni ses services à l'interne ou par l'intermédiaire de ses propres sous-contrats gérés et il doit avoir pris en charge la responsabilité de la prestation de ces services.

REEMPLACER PAR :

La Réponse sera évaluée en fonction de la mesure dans laquelle chaque projet est réputé comparable au Projet pour ce qui est de la portée, de la complexité, des composantes et de l'échéancier de livraison et dans laquelle il est démontré que les sous-critères établis sont remplis. La Réponse sera également évaluée en fonction de la mesure dans laquelle les projets présentés répondent collectivement à l'ensemble des sous-critères suivants :

1. conception, modernisation, installation et exploitation d'un système de péage à accès libre entièrement électronique;
2. intégration de considérations liées à l'exploitation des systèmes de péage dans la conception, la construction et la réfection à long terme;
3. élaboration de solutions novatrices à valeur ajoutée pour l'exploitation des systèmes de péage, y compris l'interopérabilité des systèmes de péage à l'échelle régionale et continentale;
4. gestion des intervenants et des utilisateurs et communication avec ceux-ci relativement à l'exploitation des systèmes de péage et à la perception des droits de péage.

Au moins un des projets devrait être comparable au corridor existant quant au degré d'utilisation et au nombre de voies de circulation.

Les deux projets présentés doivent avoir été exécutés par le Membre principal de l'Équipe du Répondant responsable de l'exploitation et de l'entretien des systèmes de péage.

Pour les fins de l'évaluation, un achalandage élevé (comparable à celui du pont Champlain) et des climats semblables de Montréal (Québec) sont réputés être des éléments pertinents. Qui plus est, tous les quatre (4) éléments des sous-critères d'évaluation pour le critère 7-1, s'appliquent également :

- a. à la solution technologique devant être mise en œuvre (systèmes de péage routier installés et systèmes de soutien) pour recueillir des données et générer des transactions de nature électronique ou vidéo;
- b. à la transformation des transactions de nature électronique ou vidéo en recettes de péage.

Le Répondant doit avoir fourni ses services à l'interne ou par l'intermédiaire de ses propres sous-contrats gérés et il doit avoir pris en charge la responsabilité de la prestation de ces services.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES